



**Bornes de connexion:
Connecteur convecteur**

Produit représentatif	Connecteur convecteur avec 1 entrée Catégorie de produit : Accessoires de connexion électrique
Description du produit	EATON Capri propose des bornes convectrices à utiliser avec des fils flexibles et rigides de 0,75 à 2,5 mm ² dans l'application résidentielle. Il dispose d'une option de 1 et 2 entrées afin d'avoir des connexions optimales selon l'exigence avec 24A d'intensité de courant maximale et sont certifiés conformément aux normes EN60998-1 et EN60998-2-2. Ceux-ci sont offerts dans des emballages en pot.
Familles environnementales homogènes couvertes	Le PEP concerne toutes les autres offres de produits couvrant les terminaux de connexion de type convecteur tels que décrits ci-dessous: 1. Connecteur convecteur avec 2 entrées
Unité fonctionnelle	Pour connecter ensemble les câbles de transmission de puissance pour une unité d'emballage, dans des conditions de fonctionnement identiques à celles du câble, à savoir: 1 A pendant 30 ans, avec un taux d'utilisation de 70%. La durée de vie et le taux d'utilisation correspondent à l'application du bâtiment résidentiel tel que défini dans le tableau figurant à l'appendice 1 des règles spécifiques pour les fils, câbles et accessoires.
Informations sur l'entreprise	Eaton Cooper Capri SAS 36, rue des Fontenils 41600, Nouan-le-Fuzelier, France Email: productstewardship-es@eaton.com

Matériaux constitutifs			
Masse du produit de référence	2.57E-03 kg (Avec emballage)		
Catégorie Matériel PEP	Matériaux	Masse (kg)	Pourcentage (%)
Plastique	PA 66	1.40E-03	54.51%
Plastique	Polyéthylène téréphtalate	4.35E-04	16.94%
Autrui	Carton	3.58E-04	13.94%
Métal	Inox	2.25E-04	8.76%
Métal	Cuivre	1.50E-04	5.84%
Métal	Étain	1.43E-07	<0.1%
Total		2.57E-03	100%

Évaluation des substances

Le produit représentatif est conforme à la directive RoHS de l'UE (2011/65/UE) par application d'exemptions et le produit contient du plomb (Pb) qui est répertorié comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) sur la liste des substances candidates du règlement REACH de l'UE (1907/2006/CE). Toutefois, la concentration de plomb est inférieure au seuil selon la définition de l'article dans le règlement REACH.

Renseignements environnementaux supplémentaires

Fabrication	Le produit de référence est fabriqué dans l'usine du fournisseur direct en Chine, qui a défini des procédures opérationnelles pour la protection de l'environnement et est conforme aux réglementations locales.
Distribution	Eaton s'engage à minimiser le poids et le volume des produits et des emballages en mettant l'accent sur pour optimiser l'efficacité du transport.
Installation	L'installation du produit nécessite des outils standard qui ne nécessitent aucune source d'énergie supplémentaire et aucun déchet autre que l'emballage obsolète du produit n'est généré au cours de cette étape.
Utiliser	Le produit ne nécessite pas d'entretien pendant le fonctionnement.
Fin de vie	Si le produit subit un déchiquetage direct, le taux de recyclabilité est de 16,5% Le taux est calculé sur la base de la méthode de la CEI / TR 62635.

Impacts environnementaux

Le calcul des impacts environnementaux est le résultat de l'analyse du cycle de vie du produit conformément à la norme ISO 14040/44, couvrant l'ensemble du cycle de vie, c'est-à-dire « Cradle-to-Grave », y compris les phases de cycle de vie suivantes : production, distribution, installation, utilisation et fin de vie.
La modélisation du système a été réalisée à l'aide du logiciel commercial d'ACV EIME v5.9.4 avec la version de base de données CODDE-2022-01.

Phase de fabrication	Le produit est fabriqué chez un fournisseur direct en Chine. Le produit emballé est ensuite expédié à l'usine Eaton Neuan-Le-Fuzelier, en France, sur 440 km par camion et 20 200 km par porte-conteneurs. Modèle énergétique utilisé : Chine
Distribution Phase	La distribution du produit dans son emballage depuis la dernière plateforme logistique d'Eaton jusqu'au lieu d'installation en France est considérée selon les règles de la PCR .
Phase d'installation	Le produit est installé en France. Seul le traitement des déchets d'emballages est envisagé dans cette phase. Modèle énergétique utilisé pour le traitement des emballages: Europe
Phase d'utilisation	Durée de vie de référence: 30 ans Taux d'utilisation: 70% de la durée de vie de référence Modèle énergétique utilisé: France Profil d'utilisation: La perte de Power avec un débit de courant de 1A est de 1,56E-05 W. Le produit est actif pendant 70% du temps. Les pertes totales d'énergie sont de 2,87 Wh sur les 30 ans calculées au courant 1A.
Phase de fin de vie	Produit éliminé selon les directives DEEE. Modèle énergétique utilisé: Europe

Indicateurs d'impact environnemental : Obligatoire

Indicateurs d'impact	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation*(B6 uniquement)	Fin de vie
Réchauffement climatique (GWP100)	kg CO ₂ eq.	2.09E-02	2.01E-02	1.73E-04	1.05E-04	1.85E-04	3.80E-04
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq.	5.64E-10	5.48E-10	3.50E-13	2.63E-13	2.55E-12	1.33E-11
Potentiel d'acidification	kg SO ₂ eq.	7.91E-05	7.68E-05	7.77E-07	4.97E-07	5.40E-07	4.40E-07
Eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ eq.	2.05E-05	1.99E-05	1.79E-07	1.22E-07	1.02E-07	1.54E-07
Oxydation photochimique	kg d'éthylène eq.	5.83E-06	5.66E-06	5.52E-08	3.59E-08	3.04E-08	4.82E-08
Épuisement abiotique (éléments)	kg d'antimoine eq.	2.86E-07	2.86E-07	6.92E-12	4.27E-12	1.78E-10	4.15E-12
Épuisement abiotique (combustibles fossiles)	MJ	2.00E-01	1.92E-01	2.43E-03	1.47E-03	2.71E-03	1.69E-03
Pollution de l'eau	m ³	6.16E-01	5.44E-01	2.84E-02	1.72E-02	5.64E-03	2.12E-02
Pollution atmosphérique	m ³	1.52E+00	1.47E+00	7.09E-03	5.01E-03	1.67E-02	1.86E-02

*B6 correspond aux besoins énergétiques pendant la phase d'utilisation. Les autres sous-modules de la phase d'utilisation (B1-B5, B7) sont égaux à zéro. Donc, il n'est pas répertorié dans le tableau.

Indicateurs d'impact sur l'environnement : Optionnel

Indicateurs d'impact	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation*(B6 uniquement)	Fin de vie
Utilisation d'énergies primaires renouvelables, à l'exclusion des ressources énergétiques renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	8.29E-03	4.89E-03	3.26E-06	2.52E-06	3.40E-03	2.32E-06
Utilisation de ressources énergétiques primaires renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	9.66E-04	9.66E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale de ressources énergétiques primaires renouvelables (énergie primaire et ressources énergétiques primaires utilisées comme matières premières)	MJ	9.26E-03	5.85E-03	3.26E-06	2.52E-06	3.40E-03	2.32E-06
Utilisation d'énergies primaires non renouvelables, à l'exclusion des ressources énergétiques primaires non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	2.09E-01	1.66E-01	2.44E-03	1.48E-03	3.68E-02	2.20E-03
Utilisation de ressources énergétiques primaires non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ	5.50E-02	5.50E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale de ressources énergétiques primaires non renouvelables (énergie primaire et ressources énergétiques primaires utilisées comme matières premières)	MJ	2.64E-01	2.22E-01	2.44E-03	1.48E-03	3.68E-02	2.20E-03
Utilisation de matériaux secondaires	kg	6.36E-04	6.36E-04	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³	8.22E-04	8.14E-04	1.55E-08	1.11E-08	7.79E-06	2.86E-07
Déchets dangereux éliminés	kg	2.42E-02	2.09E-02	0.00E+00	9.25E-09	2.85E-06	3.26E-03
Déchets non dangereux éliminés	kg	9.85E-03	9.80E-03	6.14E-06	2.31E-05	1.84E-05	6.95E-06
Déchets radioactifs éliminés	kg	6.83E-07	6.56E-07	4.38E-09	3.28E-09	7.74E-09	1.22E-08
Matériaux à recycler	kg	7.39E-04	0.00E+00	0.00E+00	4.46E-04	0.00E+00	2.93E-04
Materials for energy recovery	kg	3.30E-04	0.00E+00	0.00E+00	3.30E-04	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation totale de l'énergie primaire pendant le cycle de vie	MJ	2.74E-01	2.27E-01	2.45E-03	1.48E-03	4.02E-02	2.20E-03

*B6 correspond aux besoins énergétiques pendant la phase d'utilisation. Les autres sous-modules de la phase d'utilisation (B1-B5, B7) sont égaux à zéro. Donc, il n'est pas répertorié dans le tableau.

Les résultats ci-dessus sont avec les paramètres suivants:

- 1 connecteur convecteur pour la production, la distribution, l'installation et les étapes de fin de vie
- 1 connecteur convecteur et 1A pour l'étape d'utilisation


L'impact potentiel de l'étape d'utilisation, estimé en pertes de Joule, est calculé par l'utilisateur de la PPE en fonction de l'ampérage réel pendant l'utilisation du produit en multipliant l'impact considéré par le carré de l'intensité. La PPE est valable dans une plage d'intensité tenant compte de l'intensité maximale admissible de 24A.

Pour évaluer l'impact environnemental d'autres produits couverts par cette PPE, multiplier les chiffres d'impact par **Facteurs de fabrication, de distribution, d'installation, d'utilisation et de phase de fin de vie:**

Produit	Phases	Réchauffement climatique (Kg CO ₂ eq.)	Appauvrissement de la couche d'ozone (kg CFC-11 eq.)	Acidification du sol et de l'eau (kg SO ₂ eq.)	Eutrophication (kg PO ₄ ³⁻ eq.)	Formation photochimique d'ozone (kg d'éthylène eq.)	Épuisement des ressources-abiotiques (kg Sb eq.)	Épuisement des ressources-abiotiques - combustibles fossiles (MJ)	Pollution de l'eau (m ³)	Pollution atmosphérique (m ³)
Connecteur convecteur avec 1 entrée (produit de référence)	Toutes les phases	1								
Connecteur convecteur avec 2 entrées	Fabrication	1.12	1.49	1.12	1.10	1.12	1.54	1.12	1.14	1.21
	Distribution	1.12								
	Installation	1.00								
	Utiliser	1.49								
	Fin de vie	1.14	1.16	1.16	1.15	1.17	1.17	1.17	1.15	1.17

Démenti

Ce profil environnemental du produit et son contenu sont basés sur les informations dont nous disposons. Il s'agit du produit à la date d'émission. Nous ne faisons aucune déclaration ou garantie expresse ou implicite en ce qui concerne les informations contenues dans le présent document.

<i>N° d'inscription</i>	EATO-00053-V01.01-FR	<i>Rédaction des règles</i>	PCR-ed3-EN-2015 04 02
<i>N° d'accréditation de vérificateur</i>	VH47	Complété par	PSR-0001-ed3-EN-2015 10 16
<i>Date d'émission</i>	10-2022	<i>Documents d'information et de référence</i>	www.pep-ecopassport.org
		<i>Période de validité</i>	5 years
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à la ISO 14025: 2010			
Interne	X	Externe	
L'examen de la PCR a été mené par un groupe d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)			
Les éléments de la PPE actuelle ne peuvent être comparés à des éléments d'un autre programme..			
Document conforme à la norme ISO 14025: 2010 « Labels et déclarations environnementales. Déclarations environnementales de type III »			